

# Annonces légales

- 1072178 -

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 décembre 2009 à RIBEAU-VILLE (68), il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à responsabilité limitée

**Dénomination** :

**BOUTIQUE MARIN'LISE 2**

**Siège social** : 68150 RIBEAUVILLE

37, Grand'Rue

**Objet** : L'achat, la revente, l'import, l'export, la création, l'acquisition, la prise à bail, la gérance et l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce, de gros et de détail, de tous articles de prêt-à-porter, chaussures, maroquinerie, bijoux, accessoires, neufs ou d'occasion et de tous produits et accessoires liés à la personne ;

**Durée** : 99 années

**Capital** : 5 000 euros

**Gérance** :

Madame Sandrine MISCHLER, demeurant 9A, rue du Haut-Kœnigsbourg à 68590 THANNENKIRCH.

**Immatriculation** : Au Registre du Com-

- 1072152 -

## TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE REGISTRE DES ASSOCIATIONS

Il a été inscrit le 21 décembre 2009 au Registre des Associations au Volume LXXXVI (86) Folio n° 141, l'association dite : **HUMANIUM**

avec siège à 68510 SIERENTZ

5, rue de l'Automne

Les statuts ont été adoptés le 25 septembre 2009.

**L'association a pour objet**: Etre au service du développement humain, concrétiser les droits humains et soutenir un développement durable et équitable pour les populations défavorisées etc...

La direction se compose de : SORET Olivier GENEVE (Suisse) Chemin de la Tourelle 8 - Vice-Président : SORET née WELGE Arndt - Secrétaire : WUTHRICH Ariane - Trésorière : LECLAIRE Lena - Membres : GAILLARD Laura, CLAUDON Patrice, BUFFIN Karl.

**Le Greffier**

- 1072157 -

## NEXTGENCREATION Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros Siège : 6 rue de la Passerelle 68220 RANSBACH LE HAUT 503 700 650 RCS MULHOUSE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2009 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jérôme SCHURRER, demeurant 6 rue de la Passerelle 68220 RANSBACH LE HAUT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue de la Passerelle 68220 RANSBACH LE